



Amicale Laïque depuis 1928

Société des Amis de l'École Laïque

Chemin des frères Legoux – 44800 SAINT HERBLAIN

Courriel : sael-44800@orange.fr

Site : <https://www.sael-saint-herblain.fr/>

Saint-Herblain le 11 mai 2020

Chers Adhérents,

Ce que nous subissons aujourd'hui est exceptionnel, et bien sûr, met entre parenthèses la vie de notre association. Ainsi nous avons décidé de stopper toute activité et rassemblement à partir du 16 mars. Nos bâtiments Chemin des Frères Legoux ont été fermés.

Nous avons annoncé aux intervenants professionnels de notre amicale que leur rémunération serait maintenue pendant cette période. Il faut savoir, que la plupart de ces salariés ont un statut à temps partiel, ce qui entraîne une certaine précarité pour bon nombre d'entre eux. Cette décision est un acte de solidarité envers eux, sans quoi, la qualité de nos activités ne serait pas.

Dès le début du confinement certain de ces professeurs ont spontanément imaginé des formules en mode virtuel pour les adhérents, en lien avec les bénévoles responsables des activités.

Le but est autant d'apporter une animation technique autour de l'activité que de maintenir le lien tant nécessaire lors de cette période d'isolement.

Donc face à cette situation, il nous apparaît nécessaire d'annoncer dès maintenant qu'aucune procédure de remboursement, même partiel, des inscriptions ne sera possible.

Pour rappel, les tarifs décidés pour nos activités sont calculés chaque année au plus bas possible afin de pouvoir :

- Rendre accessibles celles-ci au plus grand nombre
- Assurer leurs frais nécessaires pour qu'elles fonctionnent normalement
- Assurer les dépenses fixes de notre structure (assurances, électricité, eau, téléphone, internet, gestions des salariés)

En résumé, pérenniser les actions de notre amicale et les inscrire dans la durée.

Le déconfinement est prévu par le gouvernement à partir du 11 mai 2020.

Notre association et tous ses bénévoles se montrent attentifs aux annonces concernant les conditions de sa mise en œuvre. Ce faisant nous tiendront compte, en plus des directives gouvernementales, des préconisations de la ligue de l'Enseignement FAL 44, de l'UFOLEP 44, de la Municipalité et des bureaux de chaque section. Notre objectif avant tout est d'assurer la reprise de nos activités dans les conditions optimales de sécurité sanitaires pour nos adhérents, pour nos intervenants salariés et nos bénévoles.

Cependant, les premiers éléments avancés par les différents acteurs du déconfinement, indiquent qu'une reprise des activités d'ici juillet semble compromise. Le conseil d'administration a dû se résoudre et a voté la reprise des activités et des sections en septembre 2020. Il nous semble difficile de mettre en place dans nos locaux : les gestes barrière, la désinfection des salles et des objets manipulés.

Nous avons aussi décidé d'ores et déjà un gel des tarifs de nos activités pour la saison prochaine.

Nous vous remercions beaucoup du soutien que vous nous manifestez et nous espérons que vous nous resterez fidèles.

Amicalement,

Maryse Rivet
Présidente de la SAEL